



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2019-052

PUBLIÉ LE 25 MARS 2019

Sommaire

CHRO

45-2019-03-11-004 - Décision portant composition élargie du directoire (2 pages)

Page 3

45-2019-03-11-003 - Décision portant sur la composition du directoire (2 pages)

Page 6

CHRO

45-2019-03-11-004

Décision portant composition élargie du directoire

ARRÊTÉ

PORTANT COMPOSITION ÉLARGIE DU DIRECTOIRE

Vu l'article 10 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et au directoire des établissements publics de santé,
Vu l'instruction n° DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des directoires des établissements publics de santé,
Vu l'arrêté ministériel du 27 avril 2010 nommant Monsieur Olivier BOYER en qualité de directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans,
Vu l'avis favorable émis en commission médicale d'établissement du 6 février 2017 sur création du pôle "anesthésie-réanimation",
Vu la décision n° 27/2017 du 7 février 2017 portant création du pôle "anesthésie",
Vu la décision n° 29/2017 du 7 février 2017 portant création du pôle "chirurgie adulte",
Vu la décision n° 42/2017 du 7 février 2017 portant chefferie du pôle "femme-enfant",
Vu la décision n° 91/2017 du 19 juillet 2017 portant chefferie du pôle "médecines à fortes consultations",
Vu l'avis favorable de la commission médicale d'établissement en sa séance du 17 décembre 2018 portant nomination du vice-président de la commission médicale d'établissement,

Le directeur général installe le directoire dans la composition suivante, à compter du 11 mars 2019 :

• Monsieur Olivier BOYER	Directeur général et président du directoire
• Madame le docteur Marie-Françoise BARRAULT-ANSTETT	Présidente de la CME et vice-présidente du directoire
• Monsieur Jean-Robert CHEVALLIER	Directeur général adjoint
• Monsieur le docteur Marc GORALSKI	Chef du pôle "médecines interventionnelles"
• Madame Christine LIAUDOIS	Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
• Monsieur le docteur Olivier SAINT-MARC	Chef du pôle "chirurgie adulte(s)" et vice-président de la commission médicale d'établissement
• Madame le docteur Évelyne WERNER	Chef du pôle "femme-enfant"

Compte tenu de la dimension régionale du CHR d'Orléans et de l'intérêt que porte l'établissement à la recherche, il est convenu que Monsieur le docteur Eric LESPESSAILLES, en sa qualité de Président de la commission "recherche et enseignement", siège au directoire en qualité de membre permanent. Sont également membres permanents le coordonnateur du projet médical partagé du groupement hospitalier de territoire du Loiret, Monsieur le docteur Willy-Serge M'FAM, et le responsable du département de l'information médicale, Monsieur le docteur Antoine VALÉRY.

Les séances sont élargies à Madame le docteur Claire CECCALDI, seconde vice-présidente de la commission médicale d'établissement ainsi qu'aux chefs de pôles :

• Monsieur le docteur Thierry BOULAIN	Chef du pôle "métiers de l'urgence"
• <i>poste vacant</i>	Chef du pôle "imagerie"
• Madame le docteur Isabelle HERMELIN-JOBET	Chef du pôle "appui à la qualité des soins"
• Monsieur le docteur Éric LEGAC	Chef du pôle "biopathologie"
• Monsieur le docteur Willy-Serge M'FAM	Chef du pôle "anesthésie"
• Monsieur le docteur Thierry PRAZUCK	Chef du pôle "médecines à fortes consultations"
• <i>poste vacant</i>	Chef du pôle "personnes âgées"

Orléans, le 11 mars 2019
Le directeur général,
Signé : Olivier BOYER

CHRO

45-2019-03-11-003

Décision portant sur la composition du directoire

ARRÊTÉ

PORTANT COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Vu l'article 10 de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et au directoire des établissements publics de santé,
Vu l'instruction n° DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des directoires des établissements publics de santé,
Vu l'arrêté ministériel du 27 avril 2010 nommant Monsieur Olivier BOYER en qualité de directeur général du centre hospitalier régional d'Orléans,
Vu l'avis favorable émis en commission médicale d'établissement du 6 février 2017 sur création du pôle "anesthésie-réanimation",
Vu la décision n° 27/2017 du 7 février 2017 portant création du pôle "anesthésie",
Vu la décision n° 29/2017 du 7 février 2017 portant création du pôle "chirurgie adulte",
Vu la décision n° 42/2017 du 7 février 2017 portant chefferie du pôle "femme-enfant",
Vu l'avis favorable de la commission médicale d'établissement en sa séance du 17 décembre 2018 portant nomination du vice-président de la commission médicale d'établissement,

Le directeur général installe le directoire dans la composition suivante, à compter du 11 mars 2019 :

• Monsieur Olivier BOYER	Directeur général et président du directoire
• Madame le docteur Marie-Françoise BARRAULT-ANSTETT	Présidente de la CME et vice-présidente du directoire
• Monsieur Jean-Robert CHEVALLIER	Directeur général adjoint
• Monsieur le docteur Marc GORALSKI	Chef du pôle "médecines interventionnelles"
• Madame Christine LIAUDOIS	Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
• Monsieur le docteur Olivier SAINT-MARC	Chef du pôle "chirurgie adulte", vice-président de la commission médicale d'établissement
• Madame le docteur Évelyne WERNER	Chef du pôle "femme-enfant"

Compte tenu de la dimension régionale du CHR d'Orléans et de l'intérêt que porte l'établissement à la recherche, il est convenu que Monsieur le docteur Eric LESPESSAILLES, en sa qualité de Président de la commission "recherche et enseignement", siège au directoire en qualité de membre permanent.

Sont également membres permanents le coordonnateur du projet médical partagé du groupement hospitalier de territoire du Loiret, Monsieur le docteur Willy-Serge M'FAM, et le responsable du département de l'information médicale, Monsieur le docteur Antoine VALÉRY.

Orléans, le 11 mars 2019

Le directeur général,

Signé : Olivier BOYER